

Le Constitutionnel.

E. GÉRIN—Redacteur en chef.

DIEU ET LA PATRIE

L. A. BERGERON—Imprimeur.

Volume III.

Trois-Rivières, Vendredi, 8 Juillet, 1870.

Numéro 14.

Adresses d'Affaires,

POUR TROIS-RIVIÈRES.

A. L. DESAULNIERS, Avocat, bureau et résidence, rue Hart.

M. CDOUGALL & HOULISTON, Avocats, rue Platon.

M. ALHIOT & LABARRE, Avocats, bureau rue Bonaventure.

D. ESILETS & PANNETON, Avocats, bureau, rue St.-Joseph, résidence de M. Panneton. Ces Messieurs suivront les circuits des comtés d'Yamaska et de Maskinongé.

A. B. CRESSÉ, Avocat, a transporté son bureau, rue Royale, à sa résidence privée.

P. A. BOUDREAU, Avocat, bureau et résidence, rue Bonaventure près de l'Eglise paroissiale.

L. G. BOURDAGES, Avocat, bureau et résidence, rue Bonaventure.

J. B. L. HOULD, Avocat, bureau coin des rues Notre-Dame et Bonaventure.

J. B. O. DUMONT, Avocat bureau rue Alexandre.

S. EVÈRE LOTTINVILLE, Avocat, rue Bonaventure.

L. D. PAQUIN, Avocat, bureau, rue Bonaventure. M. Paquin suivra aussi régulièrement le circuit de la Rivière-du-Loup.

A. TURCOTTE, Avocat, rue des Champs.

Z. BARIL, Avocat, coin des rues St. Pierre et Bonaventure.

U. LD. BELLEMARE, avocat, bureau rue Notre-Dame, près de l'église paroissiale.

E. PIÈRE DUFRESNE, Avocat, bureau, Rue Notre-Dame, dans la bâtisse occupée par MM. Dufresne & Frères, libraires.

A. E. GERVAIS, avocat, St. François du Lac. Trois-Rivières, 22 Juin, 1870.

A. LEXIS L. DESAULNIERS, Avocat, Rivière-du-Loup.

O. CARON, Avocat, St. François-du-Lac.

L. E. Dr. Z. ROUSSEAU tiendra son bureau, Rue Notre-Dame deuxième porte de la manufacture de chaussures de M. Olivier. Le 28 juillet 1869 a--25

D. R. E. GERVAIS, Bureau, coin des rues Royale et Bonaventure, vis-à-vis la Cathédrale.

NOTAIRES.

T. E. NORMAND, notaire, rue Craig, et Syndic officiel pour le District de Trois-Rivières, en vertu de l'acte concernant la faillite, 1864.

L. A. CAMIRAND, notaire, Bureau rue Craig, même bâtisse que le "Constitutionnel".

G. E. HART, notaire, bureau rue des Forges.

COURTIERS.

E. ZEKIBL M. HART & Fils, Courtiers, A zeuts et Collecteurs, etc., coin des rues Notre-Dame et Alexandres.

G. R. HOULISTON, & Cie. Courtiers Rue Platon.

HUISSIER

J. OS. DE NIVERVILLE, rue Bonaventure.

P. E. VEZINA, huissier, Trois-Rivières.

REVENU.

B. ENONI LASSALLE, Percepteur du Revenu de l'Intérieur, du district de Trois-Rivières, tient maintenant son bureau rue Notre-Dame, en arrière du magasin de M. Godfroi Lassalle.



Arrivée et Départ des Malles

POUR L'ÉTÉ.

A commencer du 25 Avril 1870, jusqu'à nouvel avis, les malles arriveront et se feront à ce bureau, comme suit :

	Arrivée	Départ
1 Malle pour Montréal, Québec et Sorel par bateau à vapeur, quot. ter, pour les Townships, le Haut-Canada et les autres endroits sur la ligne du Grand-Tronc, quotidien, 8.30 A. M. Midi.		
2 Malle du chemin de fer, pour les Townships, le Haut-Canada et les autres endroits sur la ligne du Grand-Tronc, quotidien, 8.30 A. M. Midi.		
3 Rive Nord-Ouest, Barthier et Sorel, etc., quotidien, excepté le Lundi, 10.00 A. M. 11.00 A. M.		
4 Départ des malles par terre pour Beauport, Gentilly, St. Pierreles Bequets, Lotbinière jusqu'à Lévis, le lundi, mercredi et vendredi, à 10.30 A. M. 10.40 A. M. Elles doivent arriver aux Trois-Rivières, le mardi, jeudi et samedi à 10.50 A. M.		
5 St. Etienne et Shawinigan, mardi, jeudi et samedi, 10.30 A. M. 11.30 A. M.		
6 St. Maurice, mardi, jeudi et samedi, 9.30 A. M. 11.30 A. M.		

C. K. OGDEN.

Trois-Rivières, 1 Mai, 1870.

Distribution Solennelle des Prix

AUX

Élèves du Collège des Trois-Rivières
Le 5 juillet 1870.

PHILOSOPHIE.

(Classe Senior).

Pierre McLeod, prix de physique, prix de chimie, mention honorable en histoire naturelle.

Edmond Grenier, prix d'instruction religieuse (1ère division)—prix de physique, prix d'histoire naturelle, mention honorable en chimie.

Classe Junior.

Richard Cooke, prix instruction religieuse (1ère division)—prix de philosophie intellectuelle, prix de mathématique.

Leopold St. Arnaud, mention honorable en instruction religieuse (1ère division) et en philosophie intellectuelle.

RHÉTORIQUE.

Charles Milot, prix d'excellence, 1er prix de composition littéraire, 1er prix d'histoire de la littérature, 1er prix de versions grecques, 1er prix de versions latines, 2d prix de préceptes de rhétorique, 2d prix d'histoire du Canada, 2d prix de thèmes latins, mention honorable en histoire universelle.

Joseph Picher, 2d prix d'excellence, 1er prix de thèmes latins, 2d prix de versions latines, mention honorable en composition littéraire, en préceptes de rhétorique, en histoire de la littérature et en versions grecques.

George Brunel, 1er prix d'instruction religieuse (1ère division)—1er prix d'histoire universelle, 2d prix de composition littéraire, 2d prix de versions grecques, mentions honorables en thèmes latins et en versions latines.

Emile Lacoursière, 1er prix d'histoire de la littérature, 2d prix de préceptes de rhétorique, 2d prix d'histoire universelle, mentions honorables en histoire du Canada et en thèmes latins.

François Lessard, 2d prix de préceptes de rhétorique, 2d prix d'histoire de la littérature, 2d prix d'histoire universelle, mention honorable en histoire du Canada.

SECONDE.

Arthur Olivier, prix d'excellence, 1er prix de composition littéraire, 1er prix de préceptes et d'histoire de la littérature, 2d prix d'histoire moderne et d'histoire du Canada, 1er prix de thèmes latins, 1er prix de versions latines, 1er prix de versions grecques, 1er prix d'architecture.

Engène Beauchemin, 1er prix d'histoire du Canada et d'histoire moderne, 2d prix d'excellence, 2d prix de com-

position littéraire, 2d prix de préceptes et d'histoire de la littérature, 2d prix de thèmes latins, 2d prix de versions grecques, 2d prix de versions latines, 2d d'architecture.

Prosper Cloutier, 1er prix d'architecture, mentions honorables en composition littéraire, en histoire moderne et en histoire du Canada, en thèmes latins et en versions grecques.

Arthur Pichette, 2d prix d'architecture.

Louis K. Duval, mentions honorables en composition littéraire, en préceptes et en histoire de littérature, en histoire moderne et en histoire du Canada, en versions latines et en architecture.

TROISIÈME.

James Valentine, prix d'excellence, 1er prix versions grecques, 1er prix de versions latines, 1er prix de thèmes latins, 1er prix d'histoire du moyen âge, 1er prix de préceptes de la littérature, 1er prix de géographie, 1er prix de vers latins, 2d prix de devoirs anglais, mention honorable en composition littéraire.

Désiré Houde, 1er prix d'instruction religieuse (2de division)—1er prix de devoirs anglais, 1er prix de géographie, 2d prix de préceptes de la littérature, 2d prix de thèmes latins, 2d prix de vers latins, mentions honorables en histoire du moyen âge, en versions latines et en versions grecques.

Octave Pleau, 1er prix composition littéraire, 2d prix de versions latines, 2d prix de versions grecques, mentions honorables en préceptes de la littérature, en histoire du moyen âge, en thèmes latins, en vers latins et en devoirs anglais.

Hercule Poisson, 1er prix de composition littéraire, 2d prix d'histoire du moyen âge, mentions honorables en préceptes de littérature, en géographie, en versions latines, en versions grecques, en vers latins.

Auguste Beaujoly, 2d prix de composition littéraire, mentions honorables en préceptes de la littérature, en histoire du moyen âge, en thèmes latins, en versions latines, en versions grecques, en vers latins, en devoirs anglais et en géographie.

Médéric Tousignant, mentions honorables en versions grecques et en géographie.

Joseph Harasiz, mentions honorables en prosodie, en vers latins et en géographie.

QUATRIÈME.

Joseph Jacques, prix d'excellence, 1er prix d'exercices français, 1er de thèmes anglais, 1er de versions anglaises, 1er prix de versions grecques, 1er de grammaires française, 2d prix de thèmes latins, 2d de versions latines, 2d prix d'histoire, mention hon. en amplification française, en grammaire latine et en grammaire anglaise.

Joseph Marchand, 2d prix d'excellence, 1er de thèmes latins, 1er prix de gram-

maire française, 1er de gramm. latine 1er de gramm. anglaise, 1er de gramm. grecque, 1er de géographie, 1er d'histoire, 2d prix d'exercice français, 2d de versions grecques, mention hon. en versions latines et en versions anglaises.

Joseph Genest, 1er prix de composition littéraire, 1er de version latines, 1er de version grecques, 1er de gramm. françaises, 1er de gramm. anglaise, 1er prix d'histoire, 2d de versions anglaises, mention hon. en thèmes latins, en exercices français, en gramm. grecque, en géographie.

Alexandre Dugré, 1er prix de grammaire latine, 2d de gramm. grecque, mention hon. en thèmes anglais, en versions anglaises et en histoire.

Hector Gauthier, 1er prix de grammaire anglaise, 1er de gramm. grecque, 1er de géographie, 1er d'histoire, 2d de versions grecques, mention hon. en versions anglaises, en gramm. française et en gramm. latine.

Charles Valentine, 2d de versions grecques, 2d prix d'histoire, mention hon. en versions anglaises, en gramm. française, en gramm. latine, en gramm. anglaise et en gramm. grecque.

Lucien Lassalle, 1er prix de grammaire française, 2d de composition littéraire, 2d de thèmes anglais, 2d d'histoire, mention hon. en versions grecques, en gramm. latine, en gramm. anglaise et en géographie.

Thomas Boucher, mention hon. en histoire.

CINQUIÈME.

Hector Tourigny, prix d'excellence, 1er prix d'exercices français, 1er de thèmes latins, 1er de gramm. française, 1er de gramm. anglaise, 1er d'histoire ancienne, 1er de géographie, 1er de récitation latine, 2d de versions latines, 2d de versions anglaises, mention hon. en thèmes anglais et en analyse grammaticale.

John McDougall, 2d prix d'excellence, 1er de thèmes anglais, 2d d'histoire ancienne, mention hon. en thèmes latins, en versions anglaises, en gramm. française, en gramm. anglaise, en récitation latine.

Laurent Grenier, 1er prix d'exercices français, 1er d'analyse grammaticale, 1er gramm. française, 2d de thèmes latins, 2d de thèmes anglais.

François Xavier Massicotte, 1er prix de versions anglaises, 1er de gramm. française, 1er de versions latines, 1er de gramm. anglaise, 2d d'analyse grammaticale, mention hon. en histoire ancienne, en exercices français, en gramm. latine, en géographie et en récitation latine.

Gustave Lamothe, 1er prix d'analyse grammaticale, 2d d'exercice français, 2d d'histoire ancienne, mention hon. en thèmes latins, en versions latines et en géographie.

Fortunat Lafontaine, prix de grammaire latine.

Ernest Provencher, prix de géogra-

phie, mention hon. en gramm. française, en gramm. latine et en thèmes latins.

Charles Bellemare, prix de récitation latine, mention hon. en grammaire française.

Edmond Beaudoin, mention hon. en récitation latine.

SIXIÈME.

Henri Gouin, prix d'instruction religieuse, (3 division) prix d'excellence, 1er prix d'application et de bonne conduite, 1er d'intelligence des auteurs latins et anglais, 1er de thèmes latins, 1er de devoirs anglais, 1er d'analyse logique, 1er de mémoire, 1er de grammaire française, 1er de gramm. latine, 1er de gramm. anglaise, 2d de devoirs français, 2d de versions latines, mention hon. en histoire sainte.

Georges Maurault, 2d prix d'excellence, 1er d'intelligence des auteurs latins et anglais, 1er de devoirs français, 1er de versions latines, 1er d'analyse logique, 1er de gramm. anglaise, 1er d'histoire sainte, 2d de thèmes latins, 2d de devoirs anglais, mention hon. en application et bonne conduite, en mémoire, en gramm. française et en gramm. latine.

Georges Caron, 2d d'application et de bonne conduite, 2d d'intelligence des auteurs latins et anglais, 2d d'analyse logique, mention hon. en devoirs français, en versions latines, en thèmes latins, en devoirs anglais et en mémoire.

Arthur Pepin, 1er prix de gramm. latine, 2d d'intelligence des auteurs latins et anglais, 2d d'analyse logique, ment. hon. en devoirs français, en versions latines, en thèmes latins, en gramm. franç. et en gramm. anglaise.

Charles Mailhot, 2d prix d'intelligence des auteurs, 2d d'analyse grammaticale, ment. hon. en application et bonne conduite, en devoirs français, en versions latines, en thèmes latins, en devoirs anglais, en gramm. latines, en gramm. analyse et en géographie.

Napoléon Lacroix, 1er prix de devoirs anglais, ment. hon. en intell. des auteurs en mémoire et en calligraphie.

William Polette, 1er prix de calligraphie, ment. hon. en devoirs anglais, en mémoire, en gramm. latine et en histoire sainte.

Thomas Desaulniers, 2d prix de devoirs anglais, ment. hon. en intelligence des auteurs et en calligraphie.

Timoléon Lacoursière, ment. hon. en application et bonne conduite et en analyse logique.

Joseph Lamy, ment. hon. en versions latines et en calligraphie.

Alexis Boucher, ment. hon. en analyse logique et en histoire sainte.

Amedée Boucher, ment. hon. en mémoire et en histoire sainte.

Antoine Label, ment. hon. en analyse logique.

Pierre Pepin, ment. hon. en analyse logique.

Edmond Grenier, ment. hon. en grammaire latine.

FEUILLETON

DU

"CONSTITUTIONNEL."

LES

CONTES DE NOËL.

LE SECOND DES TROIS ESPRITS.

(Suite.)

Le dîner terminé, la nappe enlevée, un coup de balai fut donné au foyer, et l'on rajusta le feu, on fit un cercle, c'est-à-dire un demi-cercle autour d'une autre table sur laquelle des oranges et des pommes servirent de dessert pendant que des marrons cuisaient sur les cendres. "Allons! dit Bob Craichit, mes chers amis, je propose une première santé... un joyeux Noël pour nous tous, et que Dieu nous bénisse!" A ce souhait la famille fit écho: "Dieu nous bénisse!" répéta Tiny Tim, le dernier de tous. Tiny Tim était assis le plus près de Bob, qui tenait dans sa main sa petite main flétrie avec l'étreinte affectueuse d'un père craignant qu'on ne le prive de son enfant.

"L'esprit! demanda Scrooge avec un intérêt qu'il n'avait jamais éprouvé,

apprenez-moi si Tiny Tim vivra. L'esprit répondit: "Je vois un siège vide dans le coin de la cheminée et une béquille que l'on garde soigneusement. Si ces images ne changent pas dans l'avenir, cet enfant ne peut vivre."

—Non, non, dit Scrooge; oh! non, bon Esprit, dites-moi qu'il vivra!

—Si ces images ne changent pas dans l'avenir, répéta l'Esprit, aucun autre Noël ne retrouvera l'enfant ici. Eh bien! quoi? s'il meurt... que peut-il faire de mieux? il diminuera le superflu de la population."

Scrooge baissa tristement la tête en entendant l'Esprit citer ses propres paroles, et il fut accablé de repentir.

"Homme, lui dit l'Esprit, si vous avez un cœur d'homme et non un cœur de pierre, ne vous servez plus de ce jargon jusqu'à ce que vous ayez appris ce que c'est que ce superflu et où il réside. Décideriez-vous quels sont ceux qui doivent vivre et quels sont ceux qui doivent mourir? Il se peut qu'aux yeux de la Providence vous soyez moins digne de vivre que des millions de créatures semblables à l'enfant de ce pauvre homme. Grand Dieu! entendre l'insecte sur sa feuille déclarer qu'il y a trop d'insectes vivants parmi ceux qui ont faim dans la poussière!"

Scrooge s'humilia sous cette réprimande de l'Esprit et baissa les yeux, tout tremblant; mais il les releva bientôt en entendant prononcer son nom.

"Maintenant, disait Bob, je veux vous proposer la santé de M. Scrooge, celui à qui nous devons ce repas."

—Lui, en vérité! s'écria Mrs Craichit, je voudrais le tenir ici, je le régalerais d'une vérité de ma façon.

—Ma chère... dit Bob, les enfants le jour de Noël...

—Il faut, en effet, que ce soit Noël pour proposer la santé d'un homme aussi dur, aussi avare, aussi odieux que M. Scrooge. Vous savez s'il est tout cela, Robert? vous le savez mieux que personne, mon pauvre ami!

—Ma chère, répéta Bob, le jour de Noël!

—Pour l'amour de vous et pour Noël, je consens, puisque vous le voulez, à boire cette santé, répondit Mrs Craichit; je lui souhaite donc une longue vie, une bonne fête de Noël et une bonne année... Il doit être très joyeux et très-heureux en un pareil jour, je n'en doute pas."

La santé fut bue aussi par les enfants, mais sans cordialité; par Tiny Tim aussi, mais avec plus que de l'indifférence. Scrooge était l'ogre de la famille: la mention de son nom jeta un nuage pendant cinq minutes sur la gaieté de ces bonnes gens; mais ces cinq minutes passées, ils devinrent dix fois plus gais qu'auparavant. Bob Craichit leur apprit qu'il avait en vue une place pour son fils Pierre, une place qui lui vaudrait six chelings et six pence par semaine. Les deux plus petits Craichit de rire de bon cœur en pen-

sant que Pierre serait un commis, et Pierre lui-même parut un moment pensif en regardant le feu comme s'il rêvait déjà à l'emploi de ses futurs appointements. Martha, en apprentissage chez une couturière, raconta alors combien elle avait travaillé dans ce dernier mois, et ajouta quelle se proposait de rester au lit le lendemain, jour de repos passé à la maison. Pendant tout ce babill, les marrons et la bière circulaient à la ronde, et enfin Tiny Tim chanta une ballade sur un enfant égaré au milieu de la neige: Tiny Tim avait une petite voix plaintive et il chanta bien.

Ainsi se passa cette veille de Noël pour la famille de Bob Craichit. Ce n'était pas une belle famille; ce n'était pas une famille bien nippée; ses membres portaient des souliers qui n'étaient pas imperméables; leur garde-robe était toujours mal garnie, et il y avait probablement quelques-unes de leurs hardes chez le prêteur sur gages; mais ils étaient heureux, reconnaissants, charmés les uns des autres et contents de tout. Lorsqu'ils allèrent se coucher sous une pluie d'encens que l'Esprit fit descendre sur eux de sa torche magique, Scrooge les suivit tous de l'œil et surtout Tiny Tim.

Pendant ce temps-là il se faisait noir et la neige tombait à gros flocons; cependant Scrooge et l'Esprit en se retrouvant dans les rues, n'y rencontraient que des figures enchantées des enfants allant au devant de leurs

grands parents, oncles, tantes, frères et sœurs; des jeunes filles encapuchonnées et en souliers fourrés, passant entre elles et se rendant d'un pied léger chez un proche voisin, où mille autres célibataires qui venaient venir ces sœurs... et elles s'en donnaient les malheurs filles. Ce spectacle, aperçu aux reflets qui s'échappaient de tous les foyers, de tous les fours, de toutes les cuisines réjouissait l'Esprit qui éparpillait les étincelles de sa torche sur les divers groupes, et même sur les amoureux de reverberies, qui naient comme tout le monde ce jour-là.

Tout à coup, sans que l'Esprit l'eût prévu, ce fut au milieu d'une lande déserte que Scrooge se trouva transporté avec lui; vasté plaine parsemée de monstrueux tas de pierres comme si c'était été un cimetière de géants; la dernière trace rougeâtre laissée par le soleil couchant éclairait d'un dernier et sombre regard la nuit, devenue de plus en plus épaisse.

"Où sommes-nous? demanda Scrooge."

—Dans un lieu où vivent les mineurs, ceux qui travaillent dans les entrailles de la terre, répondit l'Esprit; —mais ils me connaissent; regardez."

Une lumière brilla à la croisée d'une hutte, et ils hâtèrent le pas de ce côté. Entrant à travers un mur de boue, ils trouvèrent une joyeuse compagnie autour d'un feu superbe: un vieillard et sa vieille compagne, avec leurs enfants et leurs petits-enfants tous endiman-

chés. Le vieillard, avec une voix qui, par moment, s'élevait au-dessus du bruit du vent sur la lande déserte, leur chantait un noël, chanson déjà bien vieille lorsqu'ils étaient en nourrice et ses enfants faisaient chorus; chaque fois qu'il répétait le refrain, le vieillard sentait redoubler sa vigueur et chantait plus fort qu'eux.

L'Esprit ne s'arrêta pas là, et disant à Scrooge de s'attacher à sa robe il le transporta... jugez de la terreur de Scrooge, il le transporta en pleine mer. En tournant la tête Scrooge aperçut les derniers rochers du rivage, et ses oreilles furent assourdies du mugissement des flots qui tourbillonnaient dans une suite de cavernes creusées sous ces pas. Au milieu de la mer même, sur un récif assésé par une éternelle tempête, s'élevait un phare solitaire. Eh bien! là encore, les deux gardiens de la lumière amie des matelots avaient allumé un feu qui rayonnait et leurs mains calleuses par-dessus une table grossière, ils se souhaitaient une joyeuse fête de Noël en buvant leur grog, et le plus âgé des deux, à la face hâlée, semblable à la sombre figure qui orne l'avant d'un navire, entonna une chanson qu'on eût prise pour un autre ouragan.

(A Continuer.)

COURS COMMERCIAL.

(1ère Division.) Napoléon St. Arnaud, prix d'excellence, 1er de mémoire, 1er de thèmes anglais, 1er de conversations anglaises, 1er de devoirs français, 1er de grammaire française, 1er d'histoire sainte, 2d d'arithmétique, 2d de géographie, mention hon. de lecture anglaise.

Joseph Lamothe, prix d'instruction religieuse, (3e division) prix d'excellence, 1er de grammaire française, 1er d'arithmétique, 1er de devoirs français, mention hon. en mémoire, en thèmes anglais et en conversation anglaise.

Philippe Descoiteau, 2d prix d'excellence, 1er prix de conversation anglaise, 1er de calcul mental, 2d de mémoire, 2d de thèmes anglais, 2d de grammaire française, 2d d'histoire sainte, 2d de devoirs français, 2d d'arithmétique.

Dolor Héroux, 2d prix de mémoire, 2d de grammaire française, 2d d'histoire sainte, 2d de devoirs français, mention hon. en arithmétique, en thèmes anglais, en lecture anglaise et en conversation.

Edmond Marchand, 1er prix de géographie, 1er d'histoire sainte, 2d de grammaire française, 2d de thème anglais, ment. hon. en arithmétique et en lecture anglaise.

Arthur Duplessis, 1er prix de lecture anglaise, ment. hon. en grammaire française.

Jean-Baptiste Gailloux, 2d prix d'arithmétique, ment. hon. en grammaire française, en histoire sainte, en devoirs français et en géographie.

Willis Gouin, mention hon. en grammaire franç., en mémoire et en conversation.

William Whiteford, ment. hon. en mémoire, en thèmes anglais et en grammaire française.

Louis Dubord, ment. hon. en géographie, en lecture anglaise, en devoirs français et en arithmétique. Edmond Dufresne, ment. hon. en thèmes anglais, en géographie, en conversation anglaise et en arithmétique.

(2ème Division.)

Flavien Dupont, prix d'excellence, 1er de thèmes anglais, 1er de mémoire, 1er de devoirs franç., 1er de grammaire franç., 2d d'histoire sainte, ment. hon. en écriture et en lecture anglaise.

Napoléon Champoux, 1er prix de mémoire, 1er d'écriture, 1er de grammaire franç., 2d d'histoire sainte, 2d d'arithmétique, ment. hon. en thèmes anglais, en lecture anglaise et en devoirs français.

Gustave Lottinville, 1er prix de lecture anglaise, 1er de grammaire franç., 2d d'histoire sainte, 2d de devoirs français, mention hon. en thèmes anglais et en mémoire.

Joseph Jourdain, 1er prix de lecture anglaise, mention hon. en thèmes anglais, en mémoire et en écriture.

Joseph Levasseur, 1er prix histoire sainte, 2d de devoirs français, 2d d'arithmétique, 2d de grammaire française mention hon. en mémoire et en lecture anglaise.

Sévère Racine, 2d prix de grammaire française, mention hon. en histoire sainte et en devoirs français.

Antoine Dussault, 1er prix d'arithmétique, mention hon. en grammaire franç. et en histoire sainte.

Joseph Samson, ment. hon. en grammaire franç., en histoire sainte, en arithmétique et en devoirs français.

Théodore Dupuis, 1er prix de mémoire, ment. hon. en grammaire franç., en arithmétique, en devoirs franç., en histoire sainte, en thèmes anglais et en écriture.

Victor Tourigny, mention hon. en grammaire française, en histoire sainte, en arithmétique et en devoirs français.

Napoléon Duchesne, prix d'écriture, ment. hon. en grammaire franç., en histoire sainte, en arithmétique et en devoirs français.

(3ème Division.)

Louis Bergeron, prix d'excellence, 1er de thèmes anglais, 1er de mémoire, 1er de lecture anglaise, 1er d'arithmétique, 1er d'écriture, ment. hon. en lecture française.

Napoléon Normand, 1er prix de grammaire française, 1er de lecture franç., 2d d'arithmétique, 2d de devoirs français, 1er de lecture anglaise.

Alphonse Duval, 1er de thèmes anglais, ment. hon. en mémoire et en lecture anglaise.

Xavier Sarasin, 1er prix d'écriture, 1er arithmétique, 2d de grammaire franç. et de devoirs franç., 2d de lecture anglaise, ment. hon. en lecture franç.

Joseph Coiteau, 1er prix d'arithmétique, 2d de grammaire franç., 2d de devoirs français, ment. hon. en lecture franç., en thèmes anglais et en mémoire.

Téléphore Normand, 1er prix de devoirs français, 2d d'arithmétique, ment. hon. en grammaire franç., en lecture franç., en thème anglais, en lecture anglaise.

Joseph L'oiseau, ment. hon. en lecture française et grammaire franç. et en arithmétique.

Le bureau du Constitutionnel est maintenant Rue Craig, à quelques pas de la Rue du Platon.



TROIS-RIVIÈRES, 8 JUILLET 1870.

Le Prince Arthur a quitté Québec mercredi dernier à bord du Crocodile pour retourner en Angleterre.

Lord Granville abandonne le ministère des Colonies pour prendre la direction des affaires étrangères à la place de lord Clarendon, qui vient de mourir. Le Comte de Kimberley, ancien vice-roi d'Irlande, prend le portefeuille des colonies.

La nomination des candidats a eu lieu hier à St Roch. M. Valin et M. Tourangeau sont toujours les deux seuls candidats sur les rangs.

Il est question d'élire au trône d'Espagne un prince de la famille royale de Prusse. La France s'y oppose formellement.

Dans le comté de Bellechasse la lutte se fera entre M. Thélesphore Fournier et le Dr. Fortier. Bien que les opinions politiques de M. Fournier ne soient pas les nôtres, nous serions heureux de voir un homme de son mérite entrer dans notre parlement fédéral.

On annonce la mort de M. le sénateur Crawford; M. Crawford, avant d'être mêlé à la politique, a construit les canaux du Rideau, de Cornwall et de Beauharnais.

Nous extrayons ce qui suit du New Nation, en date du 17 juin.

Au moment où nous mettons sous presse le steamer International arrive ayant à son bord un de nos délégués du Canada, le Révd Père Ritchot. Cette nouvelle s'étant immédiatement répandue au Fort, on tira une salve de vingt et un coups de canon en l'honneur du Révd Père Ritchot qui était accompagné de MM. Dubuc et Champagne de Montréal.

Le Président, l'hon. M. O'Donoghue et plusieurs autres reçurent le Révd Père Ritchot au débarcadère et le reconduisirent à l'Hotel du gouvernement.

Parmi les passagers, on remarquait le Révd W. W. Kirby et sa dame, M. Carpenter, du Herald de New York, M. J. Fortescue, M. Green et M. Hoyt, du Canada, et M. John McKinney et sa femme.

La Gazette de Montréal, dit apprendre de bonne source que les recettes pour l'année fiscale du gouvernement provincial de Québec, dépassait de beaucoup le livre des dépenses, et qu'à la prochaine session, le surplus sera beaucoup plus considérable que celui de l'an dernier.

Le conseil du comté de Renfrew a voté un bonus de \$100,000 au chemin de fer du Canada Central à condition que la ligne soit terminée jusqu'à Pembroke en septembre 1874. Le conseil des comtés de Prescott et Russell a voté 200,000 piastres en faveur de la même entreprise.

L'exposé officiel de la dette publique des Etats-Unis au 1er juillet présente une réduction de \$20,203,772.04 sur le chiffre du mois dernier. L'encaisse métallique du trésor atteint le chiffre de \$112,775,048.

La corporation de la cité de Montréal a décidé de se construire un hôtel de ville.

Nous avons reçu l'ouverture des vacances, cantate des élèves du collège St Joseph. C'est une jolie petite brochure d'une quinzaine de pages portant pour épigraphe ces paroles de Mgr Beraud: "Dieu a béni votre entrée, il a dirigé vos progrès, qu'il sanctifie votre sortie."

Au risque de commettre une double indiscrétion nous dirons que vers de cette cantate sont de M. Nolet et la musique de M. le directeur du collège, l'abbé, Ls Richard.

College de Nicolet.

Encore une fois le collège de Nicolet a revu dans ses murs la légion fidèle de ses anciens élèves et des amis de l'éducation. Près de cent cinquante membres du clergé assistaient, mercredi, à la distribution des prix, à laquelle présidait M. l'administrateur du diocèse, ayant à sa droite M. Fortier, curé de Nicolet et, à sa gauche M. Paradis, curé de La Baie. Il y avait aussi des prêtres des collèges de Trois-Rivières, Ste. Thérèse, St. Hyacinthe, Montréal, Ottawa. Parmi les laïques on remarquait M. le sénateur Louis Renaud, M. G. Proulx, M. C. L., M. Maximilien Bibaud, M. J. A. N. Provencher, M. F. X. A. Trudel, M. Jean Blanchet, etc. etc. La grande salle des séances était encombrée d'un public avide d'assister à la cérémonie, et plus de deux cents personnes n'ont pu y avoir accès. Tant il est vrai que Nicolet est toujours cher et que le poète avait bien raison de dire :

O Nicolet qu'embellit la nature Qu'avec transport toujours je te revois! Sous les frimas comme sous la verdure Tu plais autant que la première fois.

Le discours d'ouverture a été prononcé par M. Louis Dionne, élève de Rhétorique.

Par une singulière coïncidence la pièce dramatique était la même que celle jouée la veille au collège de Trois-Rivières, Une journée dans les Asturies. Les différents rôles ont été parfaitement remplis, celui de Fernando, par M. Evariste Tremblay, celui du vieux comte Alvarez par M. Elie Blais, celui de Ruperio par M. D. Désaulniers et celui de Martinez par M. Picher.

Dans les entre actes M. Joseph Trudel exécutait quelques uns de ses airs favoris sur le violon et M. de Châtillon l'accompagnait sur le piano.

Après le drame de Fernando sont venus les discours de six rhétoriciens. On sait qu'il est de tradition à Nicolet de faire concourir ainsi sous les yeux du public les élèves de rhétorique qui aspirent au prix d'élocution. La palme a été disputée surtout par MM. Antoine Lamy, Raymond Caisse et Ernest Duguay. C'est M. Duguay qui a remporté le prix. Il a obtenu dix votes et M. Caisse huit.

Le cœur des élèves du collège, sous la direction de M. de Châtillon, a répété, cette année, la belle cantate des zouaves, composée il y a deux ans, à l'occasion du mouvement qui venait de se produire dans notre pays en faveur du St. Siège, mouvement auquel Nicolet a participé d'une façon si honorable. Cette cantate retrouvait une sorte d'actualité dans le fait que plusieurs des anciens élèves de cette institution qui ont servi si courageusement à Rome pendant deux ans étaient venus, mercredi, revoir le collège où ils ont puisé ces grands principes religieux et politiques qu'ils ont été défeindre dans le vieux monde.

Alors est venue la distribution des prix, le défilé glorieux de ceux qui, durant l'année, ont vaincu leurs rivaux dans les luttes pacifiques du thème latin et de la version grecque.

La séance a été terminée par quelques mots de M. le Supérieur, M. l'abbé N. Bellemare. Après avoir remercié le public de l'empressement affectueux qu'il témoigne toujours lorsqu'il s'agit des examens de Nicolet, M. Bellemare a constaté la condition prospère du collège, le mérite des élèves et l'espoir que ces résultats se répéteront encore pendant de longues années.

C'est aussi notre vœu, et c'est le vœu que formaient sans doute toutes les personnes présentes à l'examen.

Nous publierons après-demain la liste des prix décernés aux élèves de Nicolet.

NOTES LOCALES

Le camp de la brigade de la 5ème division militaire est formé depuis hier soir dans les îles de Sorel. Les volontaires de Trois-Rivières et de la Rivière-du-Loup sont partis à bord de l'Helen. C'est aussi le même bateau qui a été chercher les autres compagnies à Lanoraie. Les hommes sont de bonne humeur et disposés à prendre la vie de bivouac comme un temps de vacances.

Le camp est sous le commandement du lieutenant-colonel Hanson, major de brigade de la 5ème division.

Un vaisseau chargé de bois de chauffage appartenant à M. Henry Vallières de St. Réal, de cette ville, a sombré hier dans le fleuve vis à vis la Rivière Godfroy.

M. Prosper Beaumier est tombé hier du haut d'une maison en construction dans la rue St. Philippe. Il s'est gravement fracturé l'épaule gauche et les reins. On craint que cet accident ne soit fatal.

Un autre vaisseau aussi chargé de bois de corde, a pris feu avant hier au débarcadère Doucet. Après beaucoup d'efforts on est parvenu à le sauver.

La sécheresse a causé un tort immense aux moissons dans notre district. Le foin et le blé ont tout particulièrement souffert.

La société dont nous avons parlé pour la fabrication des lainages, tweed, etc., est en train de s'organiser sous la direction de M. Charles Lajoie. La société se forme au capital de \$15,000 seulement pour commencer. Les parts sont de \$100.

D'après les calculs les plus modérés une telle entreprise devra rapporter 20 à 25 pour cent.

Il est à remarquer que cette manufacture serait la seule sur la rive nord du St. Laurent dans le Bas-Canada.

Les manufacturiers de Cornwall et de Sherbrooke réalisent des bénéfices immenses. Pourquoi nous qui sommes placés dans un centre agricole ne faisons-nous pas quelque chose pour le développement de nos richesses manufacturières?

Il serait difficile, croyons-nous, de trouver un homme d'affaires qui inspirerait plus de confiance que M. Charles Lajoie.

Nous espérons que le nombre des actionnaires ne manquera pas à Trois-Rivières.

Les funérailles du Révérend Joseph Anselme Muraault, curé de St. Thomas de Pierreville, ont eulieu hier au milieu d'un grand concours de prêtres, d'hommes et de femmes de toutes les classes. M. Muraault était aimé, chéri de ses paroissiens et de tous ceux qui avaient eu l'avantage de le connaître.

M. Muraault nous a laissés, dans son Histoire des Abénakis, un monument qui survivra à tous ceux qu'on pourrait élever sur sa tombe.

Camp de Deschambault

Camp de Deschambault, 5 juillet 1870.

Monsieur,

Je vous ai donné, l'autre jour, l'effectif de la Brigade; je vais maintenant vous donner les noms des officiers :

BATAILLON DE CHAMPLAIN.

70e. Vol. Mil.

Comd.—Lt. Col. N. P. MacIsaac, Majors, sr. N. St. Arnaud, Jr. P. Trudel; Chirurgien, J. Pelletier; Paic. maître, A. Bochet; Adjudant, C. Trudel; Quartier-maître, A. Germain; Sergent-Major, N. Grenier; Sergent quartier-maître, B. Girard.

St. Geneviève.

Cie. No. 1 Capt. N. Lacomière, Lt. P. O. Guillet, Ens. E. Tudel.

St. Narcisse.

Cie. No. 2 Lt. N. Honde, Ens. N. L'Heureux.

St. Geneviève.

3 Cap. D. T. Trudel, Lt. L. P. Guillet, Ens. F. Germain.

St. Prosper.

4 Capt. T. Massicotte, Lt. A. Trudel, Ens. C. Massicotte.

St. Anne.

5 Capt. P. V. du Tremblay, Lt. Tessier, Ens. Rousseau.

St. Thé.

6 Capt. O. Trudel, Lt. N. Buist.

BATAILLON DE PORTNEUF.

Comd.—Major E. A. Panet, Adjt. F. Dussault; Chirurgien, C. A. Lesage; Adjudant et Quartier-maître, Isaac Dussault.

Pointe aux Trembles.

Cie. No. 1 Capt. A. Beaudry, Lt. C. Angers, Ens. D. Barret.

St. Raymond.

2 Capt. T. Gendron, Lt. S. Martel, Ens. E. Frenette.

Deschambault.

3 Ens. E. Fecteau, Lt. T. St. Armand, Ens. C. Proulx.

St. Augustin.

4 Capt. Z. Brunet, Lt. D. J. Waters, Ens. Ls. Gaboury.

Ecureuils.

6 Capt. E. Dussault, Lt. Ls. Dussault, Ens. Jos. Denis.

BATAILLON DE QUÉBEC.

T. E. M. Taohereau, capt. com., Michel Fiset, Adjt. et Quartier-maître, Asst. Chirurgien, T. Robitaille, sergent-major, Jos. Bourret.

Charlesbourg. Cie. No. 1 Capt. Tachereau, Lt. N. Dorion, Ens. Elzéar Dorion. Ancienne Lorette. Capt. V. Laurin, Lt. N. Laurin. St. Ambroise ou Jeune Lorette. 3 Capt. Ls. Genest, Lt. T. Blondeau, Ens. T. Hamel. Ste. Foi. 4 Capt. Alp. Routier, Lt. F. S. Côté, Ens. T. Roy.

Notre inspection doit avoir lieu, vendredi, par le col. Duchesnay, et le camp sera levé samedi soir.

Le bataillon de Champlain est le plus fort sur l'exercice, et le mieux organisé comme vous pouvez le voir par la liste des officiers ci-dessus.

A un concours entre les meilleurs tireurs de la Brigade, hier, plusieurs de nos hommes ont remporté des prix. Il est à remarquer que le Bataillon de Champlain n'avait jamais tiré tandis que les autres ont déjà eu plusieurs concours.

Dimanche, nous avons eu la messe à Deschambault. Toute la Brigade s'y est rendue au son de la musique. La bande du 93 Vol. de Québec qui a été engagée par les Bat. de Québec et Portneuf est admirable à entendre: notre bande et celle-là ont joué sur tout le parcours de la route.

A la messe, il y eut harmonium et chant magnétique, et la bande du 9e fit entendre quelques beaux airs. Le curé du lieu, M. Bélanger, fit le sermon.

Nous nous amusons comme des fous. Les violons et les flûtes abondent. Les danseurs s'en donnent à leur aise tous les soirs. Les danses, les jeux, roulent sans interruption tous les soirs.

Malheur aux farceurs car ils sont entourés, cernés, et il leur faut faire des farces bon gré mal gré.

CHAMPLAIN.

Correspondance.

M. le Rédacteur,

Tout d'abord, je pensais que mon ami, M. P. O. Desilets, n'avait qu'un couple de bosses qui avaient beaucoup de développement, mais voilà bien qu'une troisième se dessine au milieu de sa nuque, plus menaçante que jamais! C'est celle de la littérature. Et l'autre seul sait quelle proportion cette bosse intéressante peut atteindre; car il annonce lui-même que ceux qui en voudront, ça sera toujours facile pour lui d'en donner! Je vous assure que si j'avais su cela plus tôt, je ne me serais pas risqué avec une pareille plume! Car vous devez remarquer qu'elle ne sonde pas seulement les reins mais elle s'enfoncé jusque dans les profondeurs du cerveau! et peut-être hélas! cette arme formidable va-t-elle pénétrer jusque dans les cavités les plus intimes du diaphragme... alors, arrière, la médecine et son attirail! Et vous, aussi juges, avocats, arbitres et lois même, s'il le faut, reculez-vous pour laisser passer M. P. O. Desilets, de St. Etienne. Et en effet, on l'a tellement laissé passer lorsqu'il est venu livrer à la publicité, sa dernière production, qu'il avait l'air.

Honteux comme un renard qu'une poule aurait pris.

Serrant la... portant bas l'oreille. D'où vient donc cet isolement? Pourquoi cet homme d'affaires est-il presque montré du doigt lorsqu'il passe dans les rues où il est connu? Pourquoi ses propres avocats en ont-ils honte jusque devant le tribunal? Pourquoi le juge lui-même ne peut-il pas toujours contenir son indignation? Pourquoi, en un mot, ai-je reçu tant de félicitations de tous les hommes intelligents qui le connaissent, jusque dans le clergé, parce que je prenais tous les moyens de corriger cet homme et que je ne craignais pas d'accorder ma protection à ceux qui le craignent? Voici la principale cause de tout cela: C'est parce que mon ami (moi je n'ai pas honte de dire mon ami, mon choux même s'il le faut), M. P. O. Desilets, est venu au monde un bâton d'une main pour rondiner les avocats comme les autres, et une bourse de l'autre pour les payer ensuite... mais seulement après... jugement. Bien plus que cela, cette naissance si nécessaire au Barreau, a dû avoir lieu sur le bord de l'eau, comme autre fois Moïse, mais avec cette différence: que c'était pendant une tempête et au milieu d'une chicane de coups de poings.

Ainsi, vous le voyez, lors même que M. Desilets irait passer le reste de sa vie à l'eau salée jusqu'au cou, il n'éprouverait aucun soulagement; il ne comprendrait pas mieux qu'il faut payer ses dettes, surtout après jugement...!

Il parait que M. Desilets a pris mon voyage de l'eau salée en mauvais pari, aussi bien que les jugements qui le condamnent; mais, je dois lui dire: ne soyez pas inquiet à l'avenir sur les facultés mentales de ceux qui font ce voyage, car c'est l'aristocratie et la jeunesse florissante de toutes les principales villes du pays et des Etats-Unis, qui vont se délasser et se réconforter, tous les ans, pendant une quinzaine de jours, aux eaux salées; et je voudrais bien avoir les moyens d'y aller tous les ans, pour pouvoir profiter des agréments de la société qu'on y rencontre et aussi bien que des avantages de l'hygiène, au risque de passer pour insensé aux yeux de M. P. O. Desilets. Plusieurs de mes amis m'ont dit que l'écrit de M. Desilets ne méritait pas de réponse. C'est vrai, et d'autant plus vrai, que j'ai cru quelque temps que son engagé s'était permis de prendre son nom en vain; mais d'autres m'ont conseillé de le faire dans l'intérêt public, et pour le lui faire connaître aussi bien qu'il l'est au Barreau, pu'squ'il le veut bien. C'est pourquoi, je me permettrai à chaque réponse d'ajouter quelques mots au sujet du jugement dont il se plaint si amèrement. Malgré mes offres de déduction, malgré les déductions du jugement des arbitres dont parle ce monsieur, il m'a fait l'honneur et l'agrément de me payer \$500.00, tout dernièrement! Dites donc combien vous voulez payer son compte de \$500.00? Je lui ai demandé \$10.00 sur ce compte, avant la difficulté et au lieu des mettre à compte, mon bon ami, avait entre cette somme comme de l'argent prêtée. Vous voyez, de suite, quelle était son intention! Ensuite, il ne peut digérer l'écrit en question qu'il a cité lui-même. Eh bien! je dois lui dire, et son avocat a dû lui dire aussi, que l'écrit a toujours été admis même dans la plaidoirie aussi bien que la signature, tandis qu'il dit que je plaide contre ma signature. Bien plus que cela, le jugement arbitral a été rendu conformément à l'écrit; mais il y avait la forme de l'écrit que M. Desilets n'a jamais compris et que ses avocats même n'ont pu lui faire comprendre. C'est à dire que pour faire déduire les honoraires de l'avocat, en vertu du dit écrit, il fallait que M. Desilets, prouvât qu'il n'avait rien retiré, c'est ce que je lui ai dit et le débte encore de faire, car il y en a beaucoup qui se plaignent du contraire. Voilà pourquoi vous n'avez pas fait exécuter l'écrit en question, et j'ai toujours été prêt à le suivre en aucun temps. Si vous étiez susceptible de comprendre, je vous citerais des autorités pour appuyer ces allégués; mais ça serait toujours perdu, car vos avocats mêmes n'ont pu vous faire comprendre que vous ne pouviez réussir dans vos prétentions de ne rien payer à votre avocat pendant près de deux ans, pas même les déboursés. Il faut croire que M. Desilets n'a pas compris mieux que le reste, lorsque je lui demandais, en bon chrétien, son ex-amitié, après jugement et paiement! Il a cru que je lui demandais sa clientèle. Je vous demande bien pardon, mon bon, car, vous avez dû apprendre le contraire; c'est à dire que si j'avais voulu accepter vos offres après le procès, presque à sa fin, vous m'avez fait offrir des causes pour \$106 d'honoraires, et j'ai bien et dûment refusé vos chicanes, comme tous les avocats sont à l'honneur de le faire si vous ne changez pas de façon. D'ailleurs, soyez certain qu'un avocat qui respecte sa profession, vous quittera sans regret, car, même sous le rapport pécuniaire, il y a plus à faire contre vous, à protéger le pauvre malheureux, que pour vous, sans compter que l'honneur et la conscience sont bien plus tranquilles. Trois-Rivières, 7 juillet 1870. P. A. BOUDREAU.

Il parait que M. Desilets a pris mon voyage de l'eau salée en mauvais pari, aussi bien que les jugements qui le condamnent; mais, je dois lui dire: ne soyez pas inquiet à l'avenir sur les facultés mentales de ceux qui font ce voyage, car c'est l'aristocratie et la jeunesse florissante de toutes les principales villes du pays et des Etats-Unis, qui vont se délasser et se réconforter, tous les ans, pendant une quinzaine de jours, aux eaux salées; et je voudrais bien avoir les moyens d'y aller tous les ans, pour pouvoir profiter des agréments de la société qu'on y rencontre et aussi bien que des avantages de l'hygiène, au risque de passer pour insensé aux yeux de M. P. O. Desilets.

Plusieurs de mes amis m'ont dit que l'écrit de M. Desilets ne méritait pas de réponse. C'est vrai, et d'autant plus vrai, que j'ai cru quelque temps que son engagé s'était permis de prendre son nom en vain; mais d'autres m'ont conseillé de le faire dans l'intérêt public, et pour le lui faire connaître aussi bien qu'il l'est au Barreau, pu'squ'il le veut bien.

C'est pourquoi, je me permettrai à chaque réponse d'ajouter quelques mots au sujet du jugement dont il se plaint si amèrement.

Malgré mes offres de déduction, malgré les déductions du jugement des arbitres dont parle ce monsieur, il m'a fait l'honneur et l'agrément de me payer \$500.00, tout dernièrement! Dites donc combien vous voulez payer son compte de \$500.00? Je lui ai demandé \$10.00 sur ce compte, avant la difficulté et au lieu des mettre à compte, mon bon ami, avait entre cette somme comme de l'argent prêtée. Vous voyez, de suite, quelle était son intention!

Ensuite, il ne peut digérer l'écrit en question qu'il a cité lui-même. Eh bien! je dois lui dire, et son avocat a dû lui dire aussi, que l'écrit a toujours été admis même dans la plaidoirie aussi bien que la signature, tandis qu'il dit que je plaide contre ma signature. Bien plus que cela, le jugement arbitral a été rendu conformément à l'écrit; mais il y avait la forme de l'écrit que M. Desilets n'a jamais compris et que ses avocats même n'ont pu lui faire comprendre.

C'est à dire que pour faire déduire les honoraires de l'avocat, en vertu du dit écrit, il fallait que M. Desilets, prouvât qu'il n'avait rien retiré, c'est ce que je lui ai dit et le débte encore de faire, car il y en a beaucoup qui se plaignent du contraire. Voilà pourquoi vous n'avez pas fait exécuter l'écrit en question, et j'ai toujours été prêt à le suivre en aucun temps. Si vous étiez susceptible de comprendre, je vous citerais des autorités pour appuyer ces allégués; mais ça serait toujours perdu, car vos avocats mêmes n'ont pu vous faire comprendre que vous ne pouviez réussir dans vos prétentions de ne rien payer à votre avocat pendant près de deux ans, pas même les déboursés.

Il faut croire que M. Desilets n'a pas compris mieux que le reste, lorsque je lui demandais, en bon chrétien, son ex-amitié, après jugement et paiement! Il a cru que je lui demandais sa clientèle. Je vous demande bien pardon, mon bon, car, vous avez dû apprendre le contraire; c'est à dire que si j'avais voulu accepter vos offres après le procès, presque à sa fin, vous m'avez fait offrir des causes pour \$106 d'honoraires, et j'ai bien et dûment refusé vos chicanes, comme tous les avocats sont à l'honneur de le faire si vous ne changez pas de façon.

D'ailleurs, soyez certain qu'un avocat qui respecte sa profession, vous quittera sans regret, car, même sous le rapport pécuniaire, il y a plus à faire contre vous, à protéger le pauvre malheureux, que pour vous, sans compter que l'honneur et la conscience sont bien plus tranquilles. Trois-Rivières, 7 juillet 1870. P. A. BOUDREAU.

MAIRES MONÉTAIRES.

New-York, 8 Juillet. — Or, 11 1/2 Change 9 1/2.

Montréal, 8 Juillet. — Greenback achetés à 11 et vendus à 10 1/2.

Argent dur acheté à 6 1/2 et vendu à 6.

Les 5,20 vendus de 11 1/2 à 12 1/2.

FAITS DIVERS.

—Un journal d'Ontario conseille de mettre un chou vert dans les chapeaux pour se garantir des coups de soleil.

—On écrit de Montréal: Il est rumeur dans la cité que ce pauvre Chiniqy est bien cruellement puni. On dit que sa langue est rongée par les vers, qu'il les arrache l'un après l'autre, sans pouvoir les détruire, et que les vers s'acharnent à ronger cette langue qui a vomit tant de menaanges et tant de blasphèmes: Vermis... non morietur. Quel supplice, quel torture, si tel est le cas.—Protecto.

D'après une nouvelle de source officielle, le rapport disant que quarante féniers ont été trouvés morts dans un petit bois près d'Hemingford, est en tous points exact, 15 ont été découverts par des cultivateurs américains, près des lignes, et les vingt cinq autres ont été découverts dans le petit bois. Ils ont été inhumés par les habitants de l'endroit.

NAISSANCES. En cette cité, le 8 courant, la dame de M. Louis Morrissette, une fille.

MARIAGE. En cette ville, le 6 courant, par le Révd. M. Baillargeon, M. Nazaire Perrault à mademoiselle Aurélie Lacroix.

PAIN KILLER. REMÈDE INTERNE ET EXTERNE POUR LA GUÉRISON DES Crampes et douleurs dans l'Estomac Pour Meurtrissures, Brûlures, Teigne, Entorses, Enflures des Articulations, Maux de Dents, Éruptions sur la Face, Névralgie et Rhumatisme. MAUX DE GORGE, RHUMES SUBITS, TOUX, Etc. Faites en usage dans tous ces cas et ne faites rien sans lui. Prenez garde aux Contrefaçons! Vendu par tous les Pharmaciens. PERRY DAVIS & FILS, Propriétaires MONTREAU Trois-Rivières, 1er août 1868.—3m.

Cour de Circuit. Pour le District de Trois-Rivières. Le vingt deuxième jour de juin, mil huit cent soixante-dix. PRESENT: L'HON. ANTOINE POLETTE, J. C. S. No. 475. CHARLES R. RICARD, marchand, de la paroisse St. Barnabé, dans le district de Trois-Rivières, DEMANDEUR, Vs. DEMANDEUR, Vs. JOHN LAFRENIÈRE, cultivateur, des paroisses et district susdits, DÉFENDEUR, Sur motion de ULDORIC BELLEMEAR, Avocat, Procureur du Demandeur, il est ordonné en autant qu'il appert, par le rapport de Evariste Gélinas, un des huissiers jurés dans le district de Trois-Rivières, de la Cour Supérieure, pour le Bas-Canada, au dos de la sommation en cette cause, et par l'affidavit de François Philibert, cultivateur, de la paroisse de St. Elie, que le Défendeur en cette cause n'a pu et ne peut être trouvé dans le dit district de Trois-Rivières, la Cour ordonne que le dit Défendeur sera notifié par un avis-tissement à être publié deux fois en langue française dans le journal le "Constitutionnel", et deux fois en langue anglaise, dans le "Lumberman" tous deux publiés en la cité de Trois-Rivières, de comparaitre en cette cause et de répondre à la poursuite en action en cette cause dans le délai de deux mois à dater de la dernière insertion du dit avis-tissement, et que sur son refus ou négligence de comparaitre en cette dite cause et de répondre à la dite poursuite en action dans le dit délai, il sera permis au dit Demandeur de procéder au procès et jugement comme dans une cause par défaut.

Certifié F. X. GUILLET, Député P. C. S. Trois-Rivières, 9 Juillet 1870. 14

MACHINES A FAUCHER Gaucheuses et Moissonneuses BUCKEYE NO. 2 AMELIOREES. M. M. Beauchemin, De Sorel, a le plaisir d'annoncer au public qu'il a en vente une grande quantité de ces instruments d'agriculture améliorés, et qu'il a choisi pour agents en ce district de Trois-Rivières: POUR LA BANLIEUE: Olivier Duval, Ecr. POUR ST. GRÉGOIRE ET LE SUD: M. Raphael Larivière. N. B.—M. Beauchemin sera toujours prêt à donner la preuve de la bonté et de l'efficacité de ses machines. Trois-Rivières, 4 juillet 1870. 12

AVANTAGE RARE!! S. McCLUNG, Horloger et Bijoutier, PORTE VOISINE DE V. Gullet, Ecr., N. P. RUE NOTRE-DAME, TROIS-RIVIERES. Désire informer le public que, en raison de sa mauvaise santé, il est sur le point de se retirer des affaires, et qu'il vendra tout son assortiment de bijouteries précieuses, montres en or et en argent—le plus considérable et le plus bel assortiment qui ait jamais été mis en vente à Trois-Rivières—à des prix extrêmement réduits. C'est une occasion exceptionnelle d'acheter un article de première classe à bon marché. Venez, et voyez par vous-même. Trois-Rivières, 17 Juin 1870.

Corporation des Trois-Rivières.



Le Secrétaire-Trésorier en compte courant avec le Conseil de la Cité des Trois-Rivières, depuis le 1er Juillet 1869, jusqu'au 30 Juin 1870, inclusivement.

Table with columns 'Dt.' (Recettes) and 'Cr.' (Dépenses). Recettes include: Argent en mains le 30 Juin 1869 (\$2,767.00), Cotisations régulières (\$2,767.00), Taxes sur bateaux (26.00), Taxes sur apposition du sceau (1.00), Taxes sur ramonage des cheminées (680.34), Taxes sur étrangers (7.00). Total Recettes: 3,482.13\$. Dépenses include: Département du feu (\$602.86), de l'éclairage (1,036.87), des marchés (74.17), des chemins (1,701.82), de la commune (187.09), de la police (192.03). Total Dépenses: 3,794.85\$. Balance: 687.61.

JE, soussigné, Secrétaire-Trésorier du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, jure sur les Saints Évangiles que l'état de compte ci-dessus est exact et fidèle au meilleur de mon jugement et croyance. Trois-Rivières, 6 Juillet 1870. J. G. A. FRIGON, Sec. Trésorier. Assermenté devant moi, un Juge de Paix de Sa Majesté, ce 6 Juillet 1870. (Signé) D. G. LABARRE, J. P.

Avis Public. EST par le présent donné que les ASSÉSSEURS nommés par le Conseil de la Cité des Trois-Rivières ont remis au Secrétaire-Trésorier de la dite Cité le FOLE D'ÉVALUATION et ESTIMATION des propriétés imposables de la dite Cité, et que le dit rôle demeurera déposé au bureau du dit Secrétaire-Trésorier, pendant la période d'UN MOIS, à compter de la prochaine assemblée du dit Conseil, et restera ouvert pour inspection à toutes les personnes dont les propriétés ont été évaluées, ou à leurs représentants; et, dans cet intervalle, les personnes qui se trouveraient lésées pourront donner avis par écrit au dit Secrétaire-Trésorier, de leur intention de s'adresser au dit Conseil de ville, pour se plaindre de toute estimation exagérée; et cet appel sera jugé par le dit Conseil à la première assemblée qui se tiendra après l'expiration du mois ci-haut mentionné. J. G. A. FRIGON, Secrétaire-Trésorier. Trois-Rivières, 13 Juin 1870. 1m—6

Corporation des Trois-Rivières. AVIS PUBLIC. DES personnes inconnues ayant malicieusement détruit des arbres d'ornement en face des résidences du Révd. J. Torrance et de P. E. Panneton, Ecr., une récompense de \$25.00 est offerte à toute personne qui fournira les informations nécessaires pour assurer l'arrestation et la punition des coupables. J. G. A. FRIGON, Secrétaire-Trésorier. Trois-Rivières, 28 Juin 1870. 3—11

Magasin Nouveau!! Les soussignés prennent la liberté d'informer le public qu'ils ont ouvert, aux Trois-Rivières, sur la rue des Forges, vis-à-vis le marché, un magasin consistant en un assortiment des plus variés et des plus complets d'épicerie, tel que: Brandy, Jambique, Vin blanc, Vin rouge, Old Rye, Bière, Porter, Mélasse, Sirop, Sucre, Thé, Fleur, Raisin, Saumon, Chandelle, Biscuits, Suceries, Café, Anis, Epices de toutes sortes, Vermicelle, Homard, Huile, Marinade, Tabac assorti, Pipes, Cigare, Sel fin. Nous sollicitons respectueusement une part du patronage public, en donnant l'assurance que vous serez servi avec ponctualité, aux prix les plus modérés, chez C. LABARRE & FRÈRE. Trois-Rivières 17 Juin, 1870. 7

Terre à Vendre. A Ste. Marguerite, paroisse de Trois-Rivières, un magnifique lot de terre, de quatre arpents de front sur vingt de profondeur, à vendre à des conditions faciles. Pour plus amples informations s'adresser au bureau du Constitutionnel, rue Craig. Trois-Rivières, 23 mai, 1870. 142

CHAPEAUX & PELLETERIES! A L'ENSEIGNE DU Chapeau de Castor, Coin des rues Notre-Dame et du Platon. M. LOUIS LESIEUR désire avertir le public et ses amis, qu'il tient maintenant son magasin sur la rue Notre-Dame, au coin de la rue du Platon, dans la maison ci-devant occupée par M. M. Dufresne, comme librairie du Journal des Trois-Rivières. On y trouvera toujours un assortiment tout à fait varié de chapeaux achetés aux célèbres fabricants de QUINOT & LEBERGER, Paris, CHRISTIE DE LONDRES, en Soie, Satin, Paramata, Laine, Feutre, etc. Il y en a pour tous les goûts et de toutes les formes: Prince Arthur, Empereur Napoléon, Suez, Alpine, Tyrolien, etc. Chapeaux de paille, Panama, Leghorn, pour hommes et enfants. On achète aussi à ce magasin, au plus haut prix, toutes les Pelleteries et fourrures, telles que: Rats musqués, Loutres, Martes, Visons, Pécanas, Castors, Loups-cerviers, Renards, Bêtes-pautes, Chats-sauvages, Ours, Originaux, etc., etc. Le soussigné profite de l'occasion pour avertir ses amis, qu'il n'a rien à faire avec le magasin tenu en face du magasin de M. McDougall. LOUIS LESIEUR, Trois-Rivières, 30 mai 1870. 144

RECOMPENSE. Vu que l'on a découvert que des personnes mal disposées ont ENDOMMAGÉ LES FILS de la COMPAGNIE DE TÉLÉGRAPHIE DU PEUPLE, une récompense de CENT PIASTRES est par les présentes offerte pour telle information qui prouvera la culpabilité des délinquants. Par ordre du bureau, F. DRUMMOND, Gérant. Trois-Rivières, 20 Juin 1870. 8

Acte de Faillite de 1869. Dans l'affaire de EDOUARD GELINAS, commerçant, boulanger, de la cité de Trois-Rivières. Failli. JE, soussigné, Casimir Gélinas, de la cité de Trois-Rivières, ai été nommé syndic dans cette affaire. Les créanciers sont requis de me produire leurs réclamations dans l'espace d'un mois. C. GELINAS, Syndic. Trois-Rivières 20 Juin 1870. 8

Chaussures! Chaussures! M. CHS. ROBITAILLE, MARCHAND DE CHAUSSURES, Rue du Platon. Remercie ses amis et le public de l'encouragement qu'ils lui ont donné et se félicite de voir qu'il vient d'agrandir son établissement, afin de pouvoir, s'il est possible, les servir encore mieux que par le passé. Il a ajouté à son établissement un MAGASIN et une BOUTIQUE deSELLIER. Et un magasin de cuir. Que les acheteurs fassent une visite à son établissement, et ils seront contents. M. Robitaille peut vendre en gros à meilleur marché que les marchands de Montréal. Trois-Rivières 6 Juin 1870. 3

Gaucher & Telmosse, IMPORTATEURS D'épicerie, vins, liqueurs, provisions, ETC., ETC., ETC., EN GROS, No. 200 rue St Paul, et 161 Rue des Commissaires, MONTREAL, P. Q. N. B.—MM. Gaucher & Telmosse invitent respectueusement les marchands à visiter leur établissement, où ils trouveront un assortiment complet d'épicerie, liqueurs, etc., à des prix très-réduits. 27 mai, 1870. 6m—143

A VENDRE. 1o. Une terre située dans la paroisse de Ste. Flore, sur le chemin des Piles, à vingt-huit arpents de l'Eglise, de 4 arpents de front sur 32 de profondeur, dont cinquante arpents en culture, avec maison, granges, écuries dessus construites. On vendra aussi tout le roulant de la ferme comprenant un moulin à battre, deux juments avec poulain, etc. 2o. Quatre lots de terre dans la même paroisse, se trouvant au bout de la terre ci-haut désignée, contenant 12 arpents de front sur 32 de profondeur, dont environ cinquante arpents en culture. Conditions faciles. S'adresser sur les lieux à JOSEPH DUFRESNE, Ste. Flore. Ou à JOSEPH DUFRESNE, Hotelier, 20 Mai, 1870. Trois-Rivières.

Province de Quebec. CHAMBRE DU PARLEMENT. BILLS PRIVÉS. LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LÉGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec") elles sont requises d'en donner DEUX MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec", en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre. Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les "trois premières semaines" de la session. BOUCHER DE BOUCHERVILLE, Greffier du Con. Lég. G. M. MUIR, Greffier de l'Ass. Lég. Québec, 4 Juillet 1870. 12

A Vendre ou à Louer, TROIS JOLIS COTTAGES, Dont l'un sur la rue Royale, près de la Cathédrale et les deux autres sur la rue Bonaventure. Conditions faciles, T. E. NORMAND, Notaire, Bureau rue Craig. Trois-Rivières, 10 Mai 1870. 3m—137

HISTOIRE DE TROIS-RIVIERES. La première livraison vient de paraître. Elle renferme 126 pages et 3 gravures tirées hors texte.—On s'abonne chez: Ms. Dufresne, frères, libraires Trois-Rivières B. Maureault, notaire... Gently M. le Dr. Dufresne... St. Stanislas M. A. Lord... Yamachiche E. Sénéchal, imp.-éditeur... Montréal M. J. Tassé, (la Minerve)... Montréal M. J. Frigon... St. Maurice M. le Dr. Grenier... St. Maurice M. E. Brassard Avocat... Sorel M. T. E. Normand... Cap de la Magdeline P. Z. Cormier... Sherbrooke Dr. Lacerte... Yamachiche M. L. D'Argy... St. Zéphirin de Courval M. F. X. St. Arnaud... Ste. Geneviève E. M. Hart courtier... Trois-Rivières G. B. Houllon do... do do A. J. Martineau... Champlain A. O. Houle, Notaire... St. Célestin Dr. Bald... St. Barnabé L. O. Maurault... St. Simon "Bagot" A. Laperrière, Biblio. du Parlement, Ottawa A. Desaulniers, M. P. P., Maskinongé. Garant & Trudel... Québec Les livraisons seront expédiées au fur et à mesure qu'elles paraîtront. Les agents sont autorisés à recevoir l'argent des souscripteurs par sommes de \$2, \$1 et un écu, au gré des personnes qui voudraient opérer des paiements périodiques. BENJAMIN SULTE.

Assortiment Général. DENECHAUD & DAGNEAU, MARCHANDS. Provisions & d'Épicerie, RUE DU PLATON, Ont reçu, ce printemps, un assortiment plus considérable que jamais de SUCRE, MELASSE, THE DE JAPON, PROVISIONS, VINS, LIQUEURS, BIERE de Montréal, LARD, FLEUR, etc., etc. Ils sollicitent respectueusement de leurs amis et du public une visite à leur magasin.

A VENDRE. ARGENT COMPTANT OU A CRÉDIT. Une terre de six arpents sur vingt, dans la paroisse de St. Zéphirin de Courval, bien boisée en pin à billots et en grosses épinettes rouges, pour bois plat; ce bois peut être mis sur la Rivière St. François ou la Rivière Nicolet, et même sur une petite rivière qui passe à un arpent de cette terre, et qui tombe dans la Rivière Nicolet. Aussi une autre terre de 90 arpents, dans la même paroisse, sur la Rivière St. François, dont la moitié environ est en terre faite et le reste en bois debout. Pour les conditions s'adresser au Soussigné. M. E. HART. TROIS-RIVIERES, 10 Dec. 1869. 77

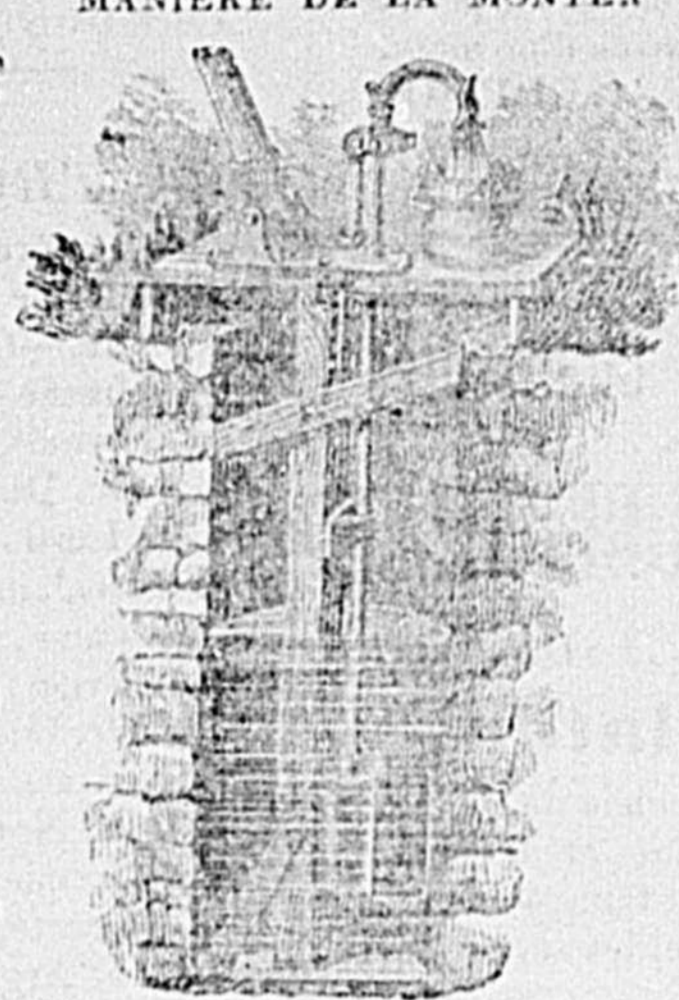
BIEN-ETRE ET CONFORT. L'avantage d'une vue parfaite! Il n'y a rien qui vaille une vue parfaite, et on ne peut avoir une vue parfaite qu'en faisant usage de LUNETTES PARFAITES. On sait combien il est difficile de s'en procurer. MM. LAZARUS & MORRIS Oculistes et Opticiens HARTFORD, CONN., Fabricants des célèbres Lunettes perfectionnées, après des années d'expérience, d'efforts et de dépenses, ont pu produire ce Grand Desideratum. Lunettes parfaites, qui ont été vendues à profusion dans les Etats-Unis, l'île du Prince-Edouard et la Puissance du Canada, durant les neuf dernières années. Ces célèbres lunettes perfectionnées ne fatiguent jamais les yeux et durent des années sans changer. Seul Agent pour le district de Trois-Rivières: W A. J. WHITEFORD Horloger ET BIJOUTIER, RUE NOTRE-DAME, TROIS-RIVIERES. 25 Sept. 1869.

LA POMPE SUBMERGEE

INCENDIES, MAISONS, FERMES, MOULINS, MANUFACTURES, ETC., ETC.
 Pour arroser les Jardins, laver les Fenêtres et les Voitures.

MANIERE DE LA MONTER

ASPIRANTE
 ET
FOULANTE,
 À l'épreuve du froid.
POMPE de FORCE,
 Particulièrement
ADAPTEE
AUX PUIITS
PROFONDS



La plus simple, la moins coûteuse, la plus puissante, la plus durable, la plus sûre de toutes les pompes connues.

Puissance : de 15 à 500 gallons à la minute.

SIMPLICITÉ.—La pompe entière n'est composée que de quelques parties qu'un ouvrier ordinaire peut ôter et remonter.

DURÉE.—Comme cette pompe est toujours submergée, elle est parfaitement lubrifiée et il n'est pas besoin d'entourer d'étoupe le piston. Celles qui sont galvanisées résistent à l'action de la plupart des acides ou des alcalis, mieux que tout autre métal ordinairement employé pour les pompes ; sans compter qu'elles ne donnent aucun goût mauvais à l'eau, mais qu'étant placées au fond d'un puits, elles fournissent toujours la plus froide eau.

ELLE NE GÈLE JAMAIS.—Parcequ'il ne reste pas d'eau dans le tuyau, quand elle ne fonctionne pas.

PUISSANCE.—Elle excède en force toute autre pompe. Pourvue d'une hose elle peut lancer un jet d'eau à une hauteur de 60 à 125 pieds, avec un seul homme pour la mettre en opération : ce qui la rend spécialement précieuse pour éteindre les incendies, laver les wagons, arroser les jardins, les pelouses, etc., prenant l'eau à une grande profondeur. Un enfant peut la faire fonctionner avec une facilité comparative grande.

BON MARCHÉ.—Proportionnellement à sa capacité jointe au fait qu'elle ne se dérange rarement ou presque jamais, elle surpasse toutes les autres pompes DE MOITIE au moins, sous le rapport de l'économie.

N. B.—Les ordres adressés à J. E. Barnaby, Trois-Rivières, recevront une attention immédiate.

S. B. SCOTT, & Cie., Agent, 345, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

J. E. Barnaby, Sous-Agent, HOTEL FARMER, TROIS-RIVIERES.

GRANDE REDUCTION !

AU MAGASIN DE **L. E. GERVAIS.**



Rue Notre Dame.

Tout l'assortiment valant plus de \$30,000 et consistant en Draps, Casimirs, Tweeds canadiens, Imitation de mouton, Etoffes à manteau, Mérinos français, Etoffes à robes, Winceys, etc., etc.

SERA vendu à une **GRANDE REDUCTION**, d'ici au **PREMIER FÉVRIER** prochain ; de plus, toute personne achetant pour \$10 et au-delà, au comptant, aura droit à un escompte de 5 par cent.

Un grand nombre de coupons accumulés pendant les deux dernières saisons, seront vendus à un grand sacrifice.

Trois-Rivières, 6 décembre 1869.

Bois de Service.

A VENDRE.

LES MENUISIERS et CONSTRUCTEURS en bois, trouveront toujours aux Moulins à Scie du St. Maurice (Ward) un bon assortiment de pin et d'autres bois de Service, secs, de toutes les qualités et de toutes les épaisseurs.

Trois-Rivières, 1 juin 1868.



Salspareille

DE BRISTOL.

EN GRANDES BOUTEILLES, LE GRAND Purificateur du Sang ! Est spécialement recommandé Pour le printemps et l'été.

Quand le sang est épais la circulation est entravée, et les humeurs rendues moins saines par les sécrétions lourdes et grasses des mois d'hiver. Ce remède sûr quoique puissant purifie tout le système et devrait être en usage tous les jours comme

POTION MEDICALE

Chez tous ceux qui sont malades ou qui désirent prévenir la maladie. C'est la seule préparation véritable et originale pour opérer LA GUERISON PERMANENTE Des cas les plus dangereux et les plus invétérés de scrofules, de Plaies anciennes, Tumeurs, Abscess, Ulcères,

et pour toutes espèces d'Eruptions scrofuleuses. C'est aussi un remède sans pareil pour les Rhumes, Enflures, Scorbut, Névralgie, Darts, Débilité générale du système Nerveux, Perte de l'appétit, Langueurs, Etourdissements et toutes les maladies du Foie, les Fièvres intermittentes, Fièvres Bilieuses, Mal d'Estomac, Jaunisse, Teignes, etc., etc.

SALSEPAREILLE DE HONDURAS.

C'est sans contestation la préparation la plus pure et la plus puissante de la véritable Salspareille.

C'est le meilleur remède, et de fait sur lequel on puisse compter pour la guérison de toutes les maladies occasionnées par l'écoulement du sang ou par l'usage immodéré du calomel.

Les malades peuvent être certains qu'il n'entraîne pas dans cette préparation le moindre particule de substance mercurielle, minérale ou vénéneuse. Il est parfaitement inoffensif et peut être administré aux personnes faibles ainsi qu'aux enfants les plus délicats, sans causer le moindre préjudice.

Des directions complètes pour se servir de ce remède se trouvent imprimées sur les papiers qui enveloppent la bouteille, et afin de tenir en garde contre les contrefaçons voyez si la signature de Lannan et Kempt se trouve sur l'étiquette bleue. La Salspareille de Bristol est en vente chez tous les pharmaciens du Canada.

Devis et Bolton, près du palais de justice, Montréal agents généraux pour le Canada, aussi en vente chez J. P. Henry, Montréal et à vendre chez tous les droguistes et vendeurs de médecines.

Trois-Rivières, 1 mai 1868.

Dr. Page Dentiste

Et agent DE PIANOS, MELODIUMS ET MACHINES A COUDRE. OFFICE au-dessus du magasin de LOUIS BRUNELLE & Frère, Rue Platon. Trois-Rivières, 1 janvier 1870.

HOTEL ST.-MAURICE.

Joseph Dufresne, Fils.

INFORME ses amis et le public voyageur qu'il vient d'ouvrir son hôtel dans la maison de briques, à trois étages, rue du fleuve, presque en face de

L'Hotel Farmer

La table sera bien servie, les liqueurs de premier choix et les chambres bien aérées ; de bonnes écuries sont attachées à l'Hotel St. Maurice et le propriétaire s'occupera avant tout du confort, de ses pratiques.

JOSEPH DUFRESNE, Propriétaire. Trois-Rivières, 1 juin 1869.



IMPRIMERIE

DU

JOURNAL

"LE CONSTITUTIONNEL"

Rue Craig.

TROIS-RIVIERES.

ABONNEMENT A L'ED.-HEBDOMADAIRE
Un an -- \$1.00
6 mois -- 0.50

On exécute toutes sortes d'Impressions, tel que :

- FACTUMS DE COUR, BLANCS D'AVOCATS pour la COUR SUPERIEURE, DE CIRCUIT, DES COMMISSAIRES ET MAGISTRATS, SUBPŒNAS, etc.
- BLANCS DE NOTAIRES, ACTES DE VENTES, OBLIGATIONS, etc., etc., BLANCS DE TOUTES SORTES, PAMPHLETS, TETES DE COMPTES, CARTES DE LUXE
- FACTUMS DE COMMERCE, CARTES D'AFFAIRES, LETTRES FUNERAIRES, CIRCULAIRES DE LUXE, PROGRAMMES DE TOUTES SORTES, PLACARDS, ETC., ETC.
- Aussi ROLES D'EVALUATION pour Ecole et Municipalités.

Tous ces ouvrages sont faits avec une scrupuleuse attention, et à un prix très-moderé. Vu l'acquisition de caractères variés et nouveaux que nous avons faite, nous espérons pouvoir satisfaire tous ceux qui voudront bien nous favoriser de leur patronage.

Toute lettre concernant l'administration doit être adressée franco à

NORMAND & GERIN,
 Editeurs-Propriétaires,

RUE CRAIG.

Trois-Rivières, 11 Avril, 1870.



W. A. J. WHITEFORD,

AGENT POUR TROIS-RIVIERES.

On peut aussi se procurer, chez M. Whiteford, toutes espèces de bijoux brillantes et colorés. Trois-Rivières, 1 Juillet, 1869.

J. C. H. CRAIG,

MARCHAND.

EXCOGNURE DES RUES NOTRE DAME ET DES FORGES.

ETABLISSEMENT considérable de marchandises d'étape et de gout ; 1re qualité de draps et casimirs, flanelles en grande variété ; gants, rubans, parasols et heurs artificielles etc.

Medecines à patentes et parfums les mieux choisis.

Trois-Rivières, 1 juin 1869.

DE MARBRE

DU CANADA.

R. Forsyth, Importateur et manufacturier de manteaux de cheminées en marbre et en ardoise, de planches en ardoise et en marbre, tuiles, mosaïque, tuiles encoustiques, garnitures de plomberie et d'ameublement, murs, corniches, fonts baptismaux, etc.

Monuments en marbre et en granit écossais

Bureau, 130, rue Bleury, coin de la rue orchester, Montréal. 5 août 1869.

COMPAGNIE D'Assurance Impériale

CONTRE LE FEU 1803 ETABLIE EN 1803.

BUREAU EN CHEF : Rue Old Broad & 16 Pall M. LONDRES.

Agence pour le Canada, 64 & 65 Rue St. François Xavier MONTREAL.

CAPITAL SOUSCRIT ET PLACÉ. & 1,600,000 STERLING.

LES ASSURANCES contre les pertes par le FEU s'effectuent aux conditions favorables et les pertes sont réglées sans en retarder au bureau de Londres, il n'y a aucun frais à payer pour les polices ou les endossments.

AGENCE DE TROIS-RIVIERES, Rue St. Joseph, près du Palais de Justice, CHS. DUMOULIN, WILL. A. RINTOUL, Agent. Agent général pour le Canada. Trois-Rivières, 1 nov. 1869.

Russell House,

OTTAWA. JAMES A. GOUIN, Propriétaire. Three Rivers, June 9 1869.